

# REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS « CONCERTATION DES JEUNES - LES JEUNES ONT LA PAROLE »

## 1. Cadre général

La Seine-Saint-Denis est un des territoires les plus jeunes de France, avec plus de 335 000 jeunes de 15 à 30 ans, soit plus de 20% de sa population. Cette jeunesse, qui représente à la fois la force et l'avenir du territoire, fait face à de nombreuses difficultés d'ordres notamment économiques et sociales.

Conscient de ces enjeux, le Département a historiquement eu une attention particulière pour les jeunes. La crise sanitaire de 2020, la précarisation croissante des jeunes ainsi que les émeutes urbaines de juin 2023 ont remis cette question au centre des préoccupations de la collectivité.

Dans ce cadre, le Département souhaite renforcer ses actions dédiées aux 15-25 ans.

Au-delà des jeunes accompagnés dans le cadre de ses compétences obligatoires, le Département vise à devenir une collectivité qui parle à toutes les jeunes de la Seine-Saint-Denis. Il ambitionne de prendre en compte les besoins réels des jeunes au travers l'engagement des jeunes dans la co-construction de sa politique jeunesse, et l'adaptation continue de cette stratégie en fonction des évolutions du public.

Pour ce faire, le Département a développé une méthodologie de concertation des jeunes et de partenaires jeunesse du territoire reposant sur trois approches : générale, incarnée, itinérante.

- Le module « général » de la méthodologie de la concertation des jeunes a pour ambition de recueillir et partager des données de contexte scientifiques sur les jeunes de la Seine-Saint-Denis. Pour ce faire, seront organisés des demi-journées d'études, par et pour les professionnels de jeunesse, sur des thèmes identifiés

- Le module « incarné » de la méthodologie de concertation des jeunes a pour ambition de capter une parole libre et réflexive des jeunes et de la valoriser dans des productions artistiques et créatives. L'objectif est de recueillir les témoignages, besoins et idées des jeunes afin de nourrir la construction de la stratégie jeunesse départementale. Pour ce faire, un appel à projets « carte blanche » à destination des associations est prévu afin qu'elles donnent la parole aux jeunes qu'elles accompagnent selon leurs propres méthodologies et livrables. Les productions devront inclure des supports permettant une incarnation de la parole des jeunes dans une dimension artistique et créative : podcasts, écrits, stand-up, vidéos, photos, prise de parole en public etc. C'est l'objet de cet appel à projets.

- Le module « itinérant » de la méthodologie de concertation des jeunes a pour ambition d'aller vers les jeunes et d'affiner les échanges avec eux sur des thématiques identifiées. Pour ce faire, des « Talks itinérants » en format tables-rondes, seront organisés dans différentes villes du territoire, en y donnant la parole aux jeunes. Elles seront retransmises en live sur Twitch et sur Youtube.

## 2. Description de l'appel à projets

Les jeunes ont la parole !

Cet appel à projets a pour objet la mise en œuvre du module « incarné » de la démarche de concertation « jeunesse » du Département de la Seine-Saint-Denis.

Il vise à donner la parole aux jeunes de Seine-Saint-Denis, en s'appuyant sur le réseau associatif du territoire. L'objectif est de recueillir les témoignages, besoins et idées des jeunes afin de construire une stratégie jeunesse départementale pertinente.

Pour ce faire, il propose une « carte blanche » aux associations locales pour donner la parole aux jeunes qu'elles accompagnent, selon leurs propres méthodologies

La libre parole donnée aux jeunes doit faire l'objet d'un livrable à dimension artistique et créative, pouvant prendre plusieurs formes comme de la vidéo, du podcast, du stand-up, de la prise de parole en public, du théâtre, du chant, de la danse, des arts plastiques et graphique, des articles à lire à haute voix, des expositions etc.

Les contributions des jeunes produites dans le cadre de cette « carte blanche » seront valorisées à l'occasion d'un temps événementiel organisé par le Département le 19 juillet 2025 dans un parc départemental.

Ces contributions nourriront la construction de la nouvelle politique publique « jeunesse » porté par le Département de la Seine-Saint-Denis, prévue pour l'automne 2025.

## **2. Public ciblé :**

Les ateliers devront donner la parole à des jeunes habitant ou étudiant en Seine-Saint-Denis, âgé.e.s de 15 à 25 ans inclus.

## **3. Objectifs :**

- Donner la parole aux jeunes de Seine-Saint-Denis ;
- Impliquer activement les jeunes dans la co-construction de la politique jeunesse départementale en recueillant les témoignages, besoins et idées des jeunes.
- Documenter et valoriser les échanges par différentes formes d'expressions créatives.

## **4. Activités attendues :**

- Ateliers en format carte blanche pour les associations, permettant à des jeunes de 15 à 25 ans de s'exprimer sur des thématiques qu'ils choisissent et qui les concernent ;
- Construction de supports à dimension artistique de valorisation de ces échanges ;
- Participation au temps événementiel organisé par le Département le 19 juillet 2025 dans un parc départemental.

## **5. Critères de sélection :**

- Une capacité à mobiliser des jeunes de Seine-Saint-Denis ;
- Une expérience d'accompagnement à la participation et l'expression des jeunes ;
- Une capacité à documenter et valoriser les échanges sous une forme artistique.

## **6. Partenaires**

Peuvent répondre à cet appel à projets les associations loi 1901.

## **7. Calendrier prévisionnel :**

- 27 mars 2025 : Lancement de l'appel à projet
- 30 avril 2025 : Clôture de l'appel à projet
- 30 avril au 22 mai : instruction
- 22 mai 2025 : décision
- 23 mai 2025 : résultats de l'appel à projet
- Juin 2025 : mise en œuvre des projets
- 19 Juillet 2025 : présentation des premiers résultats sous formes artistiques lors d'un évènement jeunesse organisé par le Département

## **8. Budget :**

La dotation par structure pour la mise en œuvre du projet proposé sera comprise entre 1 000 et 5 000 euros.

## **9. Soumission des candidatures :**

Les associations et structures intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant le 30 avril 2025 à 23h59.

## **10. Contact :**

Pour toute question, vous pouvez joindre Mme Chahrazed TABTI, chargée de projet Animation de la politique jeunesse, à l'adresse suivante : [ctabi@seinesaintdenis.fr](mailto:ctabi@seinesaintdenis.fr)